

TCF IRN

Test de Connaissance du Français

Intégration – Résidence – Nationalité

Guide complet pour les candidats étrangers

Ce guide vous explique :

- ✓ Ce qu'est le TCF IRN et pourquoi il existe
 - ✓ Qui doit passer ce test
- ✓ Le contenu et le déroulement du test
- ✓ Comment vous inscrire et vous préparer
- ✓ Comment comprendre vos résultats

1. Présentation générale du TCF IRN

1.1 Qu'est-ce que le TCF IRN ?

Le TCF IRN (Test de Connaissance du Français pour l'Intégration, la Résidence et la Nationalité) est un examen officiel de langue française. Il est reconnu par les autorités françaises pour évaluer le niveau de français des étrangers qui souhaitent régulariser leur situation en France.

Ce test est organisé par France Éducation International (anciennement appelé CIEP – Centre International d'Études Pédagogiques), un établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale français.

 **En résumé :** Le TCF IRN sert à prouver officiellement que vous avez un niveau suffisant en français pour vivre, travailler et s'intégrer en France.

1.2 Quelle est la différence avec le TCF classique ?

Il existe plusieurs versions du TCF. La version IRN est spécialement conçue pour les démarches administratives liées à l'immigration. Voici les principales différences :

Critère	TCF IRN	TCF tout public
Objectif principal	Intégration, résidence, naturalisation	Études, emploi, immigration générale
Épreuves obligatoires	Compréhension orale et écrite + expression orale et écrite	Compréhension orale et écrite (minimum)
Expression obligatoire	Oui (oral ET écrit)	En option
Durée totale	Environ 3h	Environ 1h30 à 2h30
Validité	2 ans	2 ans
Organisme prescripteur	Préfecture, OFII, ministère	Établissements d'enseignement, employeurs

La version IRN inclut obligatoirement des épreuves d'expression orale et d'expression écrite, ce qui n'est pas toujours le cas dans les autres versions du test.

1.3 Pourquoi ce test a-t-il été créé ?

Le TCF IRN répond à une exigence de la politique d'intégration en France. Le gouvernement français demande aux étrangers de prouver qu'ils maîtrisent suffisamment la langue française pour pouvoir s'intégrer dans la société. Cette exigence est liée à plusieurs valeurs fondamentales :

- La capacité à communiquer avec les administrations françaises
- La possibilité de trouver un emploi et de s'insérer dans la vie professionnelle
- L'autonomie dans la vie quotidienne (école des enfants, santé, logement...)
- La participation à la vie civique et sociale du pays

2. Qui doit passer le TCF IRN ?

2.1 Les personnes concernées

Le TCF IRN est destiné aux ressortissants étrangers (non-européens dans la plupart des cas) qui souhaitent :

a) Obtenir une carte de résident (10 ans)

Pour demander une carte de résident de 10 ans, vous devez justifier d'un niveau minimum de français. Le TCF IRN permet de prouver ce niveau à la préfecture.

b) Demander la nationalité française (naturalisation)

Pour être naturalisé français, vous devez avoir un niveau B1 minimum en français. Le TCF IRN est l'un des tests officiellement reconnus pour prouver ce niveau. Cette exigence est définie par le décret n° 2011-1265 du 11 octobre 2011.

c) Renouveler certains titres de séjour

Dans certains cas, lors du renouvellement d'un titre de séjour (notamment pour les personnes qui ont suivi un parcours d'intégration), une preuve de niveau de langue peut être demandée.

d) Les personnes en parcours d'intégration

Certaines personnes convoquées par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) dans le cadre du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) peuvent être orientées vers ce test.

 **Attention :** Les ressortissants de l'Union européenne, de l'Espace économique européen et de la Suisse ne sont généralement pas concernés par cette obligation. Renseignez-vous auprès de votre préfecture pour connaître votre situation personnelle.

2.2 Les exemptions : qui n'a pas besoin de passer le test ?

Certaines personnes sont exemptées du TCF IRN, notamment :

- Les personnes ayant obtenu un diplôme dans un pays dont le français est la langue officielle d'enseignement
- Les personnes ayant suivi toute leur scolarité en langue française
- Les personnes ayant obtenu un diplôme de niveau baccalauréat ou équivalent en France
- Les personnes atteintes d'un handicap ou d'une maladie grave rendant le test impossible
- Les personnes âgées de plus de 60 ans dans certains cas (selon le type de demande)

Il est indispensable de vérifier votre situation auprès de la préfecture ou du consulat concerné, car les règles peuvent varier selon le type de demande et évoluer dans le temps.

3. Structure et contenu du test

3.1 Vue d'ensemble du test

Le TCF IRN se compose de deux types d'épreuves : les épreuves obligatoires et les épreuves complémentaires (qui peuvent devenir obligatoires selon votre démarche).

Épreuve	Durée	Format
Compréhension de l'oral (CO)	Environ 35 min	QCM – 29 questions
Compréhension de l'écrit (CE)	Environ 45 min	QCM – 29 questions
Maîtrise des structures de la langue (MSL)	Environ 30 min	QCM – 18 questions
Expression écrite (EE)	60 min	2 exercices de rédaction
Expression orale (EO)	Environ 12 min	3 tâches à l'oral

3.2 Description de chaque épreuve

Compréhension de l'oral (CO)

Cette épreuve évalue votre capacité à comprendre le français parlé dans différentes situations. Vous écoutez des enregistrements audio (annonces, conversations, émissions de radio, etc.) et vous répondez à des questions à choix multiples (QCM).

- Les enregistrements sont joués une seule fois
- Les situations sont variées : gare, magasin, médecin, radio, télévision...
- Le vocabulaire va du plus simple (A1) au plus complexe (C2)

Compréhension de l'écrit (CE)

Cette épreuve évalue votre compréhension de textes écrits en français. Vous lisez des textes variés (articles, annonces, lettres, publicités, etc.) et vous répondez à des questions à choix multiples.

- Les textes proviennent de la vie quotidienne ou des médias français
- Vous n'avez pas de dictionnaire
- La difficulté augmente progressivement

Maîtrise des structures de la langue (MSL)

Cette épreuve évalue votre connaissance de la grammaire française et votre vocabulaire. Il s'agit de questions à choix multiples portant sur des phrases à compléter ou à corriger.

Expression écrite (EE)

Cette épreuve évalue votre capacité à écrire en français. Elle comprend deux exercices :

1. Un message court (e-mail, carte postale, formulaire) – environ 60 mots
2. Un texte plus long (lettre, article, opinion) – environ 120 à 150 mots

 **Conseil :** Pour l'expression écrite, soignez votre orthographe, votre ponctuation et la structure de votre texte. Répondez bien à toutes les questions posées dans la consigne.

Expression orale (EO)

Cette épreuve évalue votre capacité à parler en français dans différentes situations. Elle se déroule face à un examinateur ou devant un microphone, selon les centres d'examen. Elle comprend trois tâches :

3. Se présenter et parler de soi – environ 2 minutes
4. Réagir à une situation de la vie quotidienne – environ 3 minutes
5. Donner son opinion sur un sujet – environ 3 minutes

 **Conseil :** Ne cherchez pas à être parfait. Parlez clairement, utilisez des phrases complètes et n'hésitez pas à expliquer si vous ne connaissez pas un mot.

4. Le système de notation et les niveaux

4.1 Comment fonctionne la notation ?

Chaque épreuve du TCF est notée sur une échelle qui correspond aux niveaux du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues). Le CECRL est un système international reconnu dans toute l'Europe pour mesurer le niveau de langue.

Le score global du TCF va de 100 à 699 points. Les scores correspondent aux niveaux suivants :

Score TCF	Niveau CECRL	Ce que vous savez faire
100 – 199	A1	Vous comprenez des mots très simples et pouvez vous présenter.
200 – 299	A2	Vous comprenez des phrases courantes sur la vie quotidienne.
300 – 399	B1	Vous vous exprimez sur des sujets familiers avec quelques erreurs.
400 – 499	B2	Vous êtes autonome, vous suivez des discussions complexes.
500 – 598	C1	Vous vous exprimez de façon fluide et spontanée.
599 – 699	C2	Vous maîtrisez parfaitement la langue comme un locuteur natif.

4.2 Quel niveau est demandé ?

Les exigences varient selon la démarche administrative :

Type de demande	Niveau minimum requis
Naturalisation (nationalité française)	B1 (score TCF : 400 à 499)
Carte de résident (10 ans)	A2 minimum (score TCF : 200 à 299)
Parcours d'intégration – CIR	A1 minimum (score TCF : 100 à 199)

 **Important** : Ces niveaux sont des indications générales. Vérifiez toujours les exigences exactes auprès de la préfecture ou de l'organisme qui vous demande ce test, car les critères peuvent changer.

5. Inscription au TCF IRN

5.1 Où s'inscrire ?

L'inscription au TCF IRN se fait exclusivement dans les centres agréés par France Éducation International. Vous ne pouvez pas passer ce test n'importe où.

Pour trouver un centre agréé près de chez vous, rendez-vous sur le site officiel de France Éducation International :

 www.france-education-international.fr

En France, les principaux centres agréés sont souvent des :

- Alliances Françaises
- Centres de langues des universités
- Chambres de commerce et d'industrie (CCI)
- Centres CIEP agréés

5.2 Documents nécessaires pour l'inscription

Pour vous inscrire au TCF IRN, vous aurez généralement besoin de :

6. Un document d'identité valide (passeport ou carte d'identité)
7. Votre adresse e-mail personnelle (pour recevoir les confirmations)
8. Le paiement des frais d'inscription
9. Dans certains cas, une convocation de la préfecture ou de l'OFII

 **Bon à savoir** : Certaines préfectures ou l'OFII peuvent financer tout ou partie de votre test si vous êtes en parcours d'intégration. Renseignez-vous auprès de votre conseiller OFII.

5.3 Tarifs

Le prix du TCF IRN varie selon les centres et peut évoluer. À titre indicatif, le coût total (épreuves obligatoires + expression orale et écrite) se situe généralement entre 100 et 150 euros. Vérifiez le tarif directement auprès du centre que vous choisirez.

5.4 Délais d'inscription et dates de session

Les sessions du TCF IRN ont lieu tout au long de l'année, mais les places sont limitées. Il est conseillé de s'inscrire au moins 4 à 6 semaines avant la date souhaitée, voire plus tôt dans les grandes villes où les listes d'attente peuvent être longues.

 **Attention** : Le TCF IRN a une validité de 2 ans à partir de la date des résultats. Planifiez votre inscription en tenant compte des délais de traitement de votre dossier administratif.

6. Le jour du test : ce qu'il faut savoir

6.1 Avant de vous rendre au centre

- Arrivez au moins 30 minutes avant le début du test
- Apportez votre convocation et votre pièce d'identité originale
- N'apportez pas de téléphone portable, dictionnaire ou autre matériel
- Portez une tenue confortable, certaines salles peuvent être fraîches

6.2 Pendant le test

Pour les épreuves de compréhension (QCM)

Les épreuves de compréhension orale, écrite et de maîtrise des structures se passent généralement sur ordinateur dans la plupart des centres modernes. Les questions s'affichent à l'écran et vous cliquez sur la bonne réponse.

- Lisez bien chaque question avant de répondre
- Ne restez pas bloqué sur une question difficile – passez à la suivante
- Il n'y a pas de pénalité pour une mauvaise réponse : ne laissez pas de question sans réponse
- Gérez votre temps : vérifiez régulièrement l'heure

Pour l'expression écrite

Vous avez 60 minutes pour réaliser les deux exercices d'écriture. Voici quelques conseils pratiques :

10. Lisez attentivement les consignes avant de commencer
11. Planifiez votre texte avant d'écrire (5 minutes de réflexion)
12. Vérifiez votre texte avant de le soumettre
13. Respectez le nombre de mots demandé

Pour l'expression orale

L'épreuve orale peut être stressante, mais voici comment bien la préparer :

14. Écoutez attentivement chaque consigne avant de parler
15. Prenez quelques secondes pour organiser vos idées
16. Parlez clairement et à un rythme naturel – ne parlez pas trop vite
17. Si vous ne comprenez pas une question, vous pouvez demander à l'examineur de la répéter

 **Conseil** : L'examineur ne cherche pas à vous piéger. Il évalue votre communication, pas la perfection grammaticale. Un message bien transmis vaut mieux qu'un texte parfait mais incompréhensible.

7. Les résultats

7.1 Quand reçoit-on les résultats ?

Les résultats du TCF IRN sont généralement disponibles dans un délai de 3 à 6 semaines après la date du test. Vous recevrez une notification par e-mail pour accéder à vos résultats via un espace personnel en ligne sur le site de France Éducation International.

7.2 Comment lire son attestation de résultats ?

Votre attestation de résultats indique :

- Un score global (entre 100 et 699)
- Le niveau CECRL correspondant (de A1 à C2)
- Un score pour chaque épreuve passée
- La date du test et la date d'expiration (2 ans après le test)

 **Important** : Conservez précieusement votre attestation de résultats. Vous en aurez besoin pour votre dossier administratif. Il est recommandé d'en faire plusieurs photocopies et de la sauvegarder en version numérique.

7.3 Et si les résultats ne sont pas suffisants ?

Si votre score est insuffisant pour votre démarche administrative, vous pouvez repasser le test. Il n'y a pas de limite officielle au nombre de fois où vous pouvez vous inscrire. Cependant, pour progresser, il est conseillé de :

18. Analyser vos points faibles à partir de votre bulletin de résultats
19. Suivre des cours de français dans un centre de langue ou à l'Alliance Française
20. Pratiquer régulièrement en dehors des cours
21. Attendre au moins quelques semaines ou mois avant de repasser le test

8. Conseils de préparation

8.1 Ressources officielles

France Éducation International met à disposition des ressources gratuites pour se préparer :

- Des exemples de sujets d'examens sur leur site officiel
- Des vidéos de présentation du test
- Des descriptions détaillées des épreuves

 www.france-education-international.fr/espace-apprenant

8.2 Comment progresser en compréhension orale ?

- Écoutez la radio française (France Inter, RFI pour les apprenants)

- Regardez des films ou séries françaises avec sous-titres en français
- Écoutez des podcasts en français adaptés à votre niveau
- Pratiquez avec des applications comme RFI Savoirs, TV5 Monde

8.3 Comment progresser en compréhension écrite ?

- Lisez des journaux et magazines en ligne (Le Monde, 20 Minutes, Le Parisien)
- Lisez des textes simples sur des sites dédiés aux apprenants (FLE.fr, Bonjour de France)
- Entraînez-vous à lire rapidement et à comprendre l'essentiel

8.4 Comment progresser à l'écrit et à l'oral ?

- Prenez des cours de français avec un professeur ou dans une école de langues
- Échangez avec des locuteurs natifs (Tandem, HelloTalk, Meetup)
- Entraînez-vous à écrire chaque jour : un message, un journal, un e-mail
- Participez à des ateliers de conversation

 **Le meilleur conseil :** La régularité est la clé. 20 minutes de pratique chaque jour sont bien plus efficaces qu'une longue séance une fois par semaine. Intégrez le français dans votre vie quotidienne !

9. Questions fréquentes (FAQ)

Puis-je passer le TCF IRN si je suis débutant en français ?

Oui, le test évalue tous les niveaux, de A1 (débutant) à C2 (expert). Le test commence par des questions faciles et devient progressivement plus difficile. Il n'y a pas de niveau minimum pour s'inscrire.

Le TCF IRN est-il reconnu dans d'autres pays ?

Le TCF IRN est principalement reconnu par les autorités françaises. Si vous avez besoin d'une certification reconnue à l'international pour les études ou l'emploi, d'autres versions du TCF ou le DELF/DALF peuvent être plus appropriées.

Peut-on repasser le test si on échoue ?

Il n'y a pas de notion d'échec au TCF : le test mesure simplement votre niveau à un moment donné. Si votre score est insuffisant pour votre démarche administrative, vous pouvez vous réinscrire après vous être préparé.

Le TCF IRN est-il différent du DELF/DALF ?

Oui. Le TCF est un test (il mesure votre niveau), tandis que le DELF et le DALF sont des diplômes (vous réussissez ou échouez à chaque niveau). Pour les démarches d'intégration, le TCF IRN et le DELF B1 sont tous deux acceptés pour prouver le niveau B1 en cas de naturalisation. Vérifiez avec votre préfecture quel document est accepté.

Combien de temps dois-je me préparer ?

Cela dépend de votre niveau actuel. Une personne déjà proche du niveau B1 peut se préparer en quelques semaines. Une personne débutante peut avoir besoin de 6 mois à 2 ans de cours intensifs. Une évaluation de niveau dans un centre de langue vous donnera une estimation personnalisée.

10. Contacts et ressources utiles

Organisme	Contact / Site web
France Éducation International (TCF)	www.france-education-international.fr
OFII (Office Français de l'Immigration)	www.ofii.fr
Service Public (démarches administratives)	www.service-public.fr
Alliance Française (cours de français)	www.alliancefr.org
TV5 Monde Apprendre (ressources gratuites)	apprendre.tv5monde.com
RFI Savoirs (ressources gratuites)	savoirs.rfi.fr

Ce guide est fourni à titre informatif. Les règles et exigences administratives peuvent évoluer.

Vérifiez toujours les informations officielles sur le site de France Éducation International et de votre préfecture.
